



GUIDE DU PARTICIPANT

**POUR LES RÉNOVATIONS ÉCONERGÉTIQUES QUI TOUCHENT L'ENVELOPPE
DES BÂTIMENTS**

Remplissez un guide pour chacun des logements sociaux
ou des bâtiments à vocation sociocommunautaire.

Avant-propos

Le présent guide permet la préparation de votre dossier afin d'obtenir l'aide financière du Fonds en efficacité énergétique (FEÉ) pour la réalisation des travaux éconergétiques portant sur l'enveloppe de votre bâtiment (isolation des murs, des toits, remplacement des fenêtres, etc.).

Les programmes du FEÉ ne s'adressent qu'aux clients actuels de Gaz Métro ou à ceux en devenir, à l'exception des clients aux tarifs 4 et 5. Le présent guide est destiné à l'usage des clients des logements sociaux et des bâtiments à vocation sociocommunautaire, pour les rénovations éconergétiques qui touchent l'enveloppe des bâtiments.

Le FEÉ se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires. Les dossiers incomplets ne pourront être traités. Une visite de la part d'un représentant du FEÉ ou d'un auditeur externe pourra être effectuée afin de vérifier la conformité des travaux. En acceptant l'aide financière dans le cadre de ce programme, vous acceptez, le cas échéant, de participer à un exercice d'évaluation. De plus, il est possible qu'avec votre consentement, certains projets, incluant photos et données, soient utilisés à des fins promotionnelles pour les programmes du FEÉ.

POUR SOUMETTRE VOTRE DOSSIER

Fonds en efficacité énergétique - Gaz Métro

Programmes sociocommunautaires
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Par télécopieur : 514 719-8207

Par courriel : info@fee.qc.ca

Pour plus d'information, communiquez avec nous

Région de Montréal : 514 529-2216
Ailleurs au Québec : 1 866 529-2216
www.fee.qc.ca

Avis

Le FEÉ se réserve le droit :

- De modifier ou d'annuler le programme sans préavis;
- D'interpréter les modalités du programme;
- De refuser toute proposition qui ne répond pas aux critères du programme.

Le client :

- Reconnaît que toute déclaration inexacte pourrait résulter en une annulation de l'appui financier. Le FEÉ pourrait alors réclamer le remboursement de l'aide versée;
- Accepte de se livrer à un exercice d'évaluation de programme si le FEÉ ou une tierce partie mandatée par le FEÉ en fait la demande;
- Accepte que le FEÉ effectue une visite sur site, afin de valider l'implantation des mesures d'efficacité énergétique pour laquelle une aide financière a été versée;
- Accepte que soient divulgués les renseignements suivants qui sont liés au projet : type de bâtiment et sa description, consommation de référence, coûts admissibles au projet, économies prévues ou réalisées et montant de l'aide financière accordée.

Description et objectifs du programme¹

Le programme de rénovation du FEÉ vise l'amélioration de l'enveloppe thermique des bâtiments dans le but de les rendre plus efficaces sur le plan énergétique.

Le FEÉ offre une aide financière de **2 \$ par mètre cube** de gaz naturel économisé à la suite de travaux de rénovation portant sur l'enveloppe des bâtiments, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ ou de 75 % du coût du projet, en considérant toutes les aides financières reçues ou prévues.

Quelles sont les mesures admissibles?

- Remplacement des fenêtres et des portes-fenêtres coulissantes;
- Reconditionnement des fenêtres et des portes-fenêtres coulissantes
- Isolation de l'entretoit;
- Isolation des murs;
- Isolation des sous-sols;
- Étanchéification complète du bâtiment.

Recevez également une aide financière de **6 \$ par mètre cube** de gaz naturel économisé pour l'achat et l'installation de systèmes de chauffage solaire de l'air ou de l'eau et de **3,50 \$** pour l'achat et l'installation de récupérateurs de la chaleur des eaux de drainage . Consultez les détails de ces programmes.

Exigences minimales

Les travaux doivent **dépasser** les normes du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (PDF | 27 ko).

Qui est admissible?

Les coopératives, les OSBL d'habitation et les organismes à vocation sociocommunautaire à but non lucratif venant en aide à une clientèle défavorisée, propriétaires d'un bâtiment dont le chauffage est au gaz naturel.

Étapes à suivre :

Vous disposez d'un délai de **3 mois** après la fin de vos travaux de rénovation pour faire votre demande d'aide financière.

1. Inscrivez-vous

Remplissez une copie du Guide du participant **avant de débiter les travaux** et transmettez-la au FEÉ pour chacun des bâtiments à rénover.

2. Attendez la confirmation

Le FEÉ confirmera l'aide financière potentielle sur la base des mètres cubes de gaz naturel économisés.

3. Réalisez vos travaux

Vous devez réaliser vos travaux en conformité avec les renseignements qui ont été remis au FEÉ dans le présent Guide du participant.

4. Une fois les travaux complétés, soumettez-nous :

- Des photos pendant et après vos travaux de rénovation;
- Une copie des factures des matériaux installés et de la main-d'œuvre.

¹ Programme sujet à changements sans préavis.

1. INFORMATION RELATIVE AU PROJET

Peu importe le type de projet effectué, vous devez fournir les renseignements suivants :

- Numéro de compte Gaz Métro : _____
- Nom du chargé de projet : _____
- Téléphone _____
 - Courriel _____
- Type d'organisme : _____
- Coopérative d'habitation
 OSBL d'habitation
 Organisme sociocommunautaire
- Mission de l'organisme _____
 - Clientèle desservie _____
- Bâtiment
- Adresse _____
 - Ville _____
 - Code postal _____
- Année de construction : _____
- Nombre d'unités de logement ou de locaux: _____
- Nombre d'étages : _____
- Superficie brute de plancher : _____ pi²
- Y a-t-il d'autres sources de chauffage que le gaz naturel dans le bâtiment ?
- Oui
 Non
- Si oui, veuillez fournir les renseignements suivants :
- La source d'énergie de chauffage _____
 - La superficie couverte par ces appareils _____ %
 - La puissance totale des appareils _____
- Date prévue pour le début des travaux : _____
- Date prévue pour la fin des travaux : _____
- Veuillez nous faire parvenir une ou des photos de la façade.

Je, soussigné(e), déclare que les renseignements fournis dans les documents transmis à l'appui de ma demande de participation sont exacts et complets.

Signature : _____

Date : ____ / ____ / ____
 J M A

2. REMPLACEMENT DES FENÊTRES ET DES PORTES-FENÊTRES COULISSANTES PAR DES FENÊTRES ET DES PORTES-FENÊTRES COULISSANTES À HAUT RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE

Afin de pouvoir déterminer les économies d'énergie qui seront réalisées, vous devez spécifier les caractéristiques de vos fenêtres actuelles et celles des fenêtres que vous installerez.

AVANT LES TRAVAUX

Veillez cocher les cases correspondant à vos fenêtres actuelles.

→ **Type de fenêtre :**

Ouvrante

Fixe

→ **Type de vitre :**

Simple

Double

→ **Type de vitrage :**

Simple

Double

Triple

→ **Type de cadre :**

Aluminium

Aluminium avec bris thermique

Bois / Vinyle

Fibre de verre

→ **Gaz (argon) :**

Oui

Non

→ **Interstice :**

Ne s'applique pas

6.4 mm (1/4 po.)

12.7 mm (1/2 po.)

→ **Faible émissivité (low e) :**

Oui

Non

APRÈS LES TRAVAUX

Veillez cocher les cases correspondant à vos nouvelles fenêtres.

→ Type de fenêtre :

- Ouvrante
Fixe

→ Type de vitrage :

- Simple
Double
Triple

→ Type de cadre :

- Aluminium
Aluminium avec bris thermique
Bois / Vinyle
Fibre de verre

→ Gaz (argon) :

- Oui
Non

→ Interstice :

- Ne s'applique pas
6.4 mm (1/4 po.)
12.7 mm (1/2 po.)

→ Faible émissivité (low e) :

- Oui
Non

→ Indiquez la superficie en mètres carrés (m²) des fenêtres et des portes-fenêtres coulissantes à remplacer. Les fenêtres et les portes-fenêtres coulissantes doivent être comptabilisées séparément.

Superficie des fenêtres : _____ m²
Superficie des portes-fenêtres coulissantes : _____ m²

→ Afin que l'aide financière vous soit versée, vous devez fournir avant les travaux :

→ des photos des fenêtres et des portes-fenêtres coulissantes actuelles qui seront remplacées. Les photos doivent permettre de bien voir les détails des fenêtres;

- Vous pouvez opter pour des fenêtres et portes-fenêtres homologuées ENERGY STAR[®], qui sont de 20% à 40% plus efficaces que les modèles traditionnels.

- Pour une efficacité énergétique maximale, nous vous recommandons de **faire appel à un professionnel** lors de l'installation des fenêtres et des portes-fenêtres. Une mauvaise installation peut être à l'origine de problèmes d'étanchéité à l'air et à l'eau ou d'un défaut de fonctionnement, même si les produits achetés sont éconergétiques.

Ne pas oublier :

- Remplir et signer le guide du participant
- Mesurer la superficie des fenêtres
- Mesurer la superficie des portes-fenêtres coulissantes
- Prendre des photos des anciennes fenêtres

3. RECONDITIONNEMENT DES FENÊTRES ET DES PORTES-FENÊTRES COULISSANTES PAR UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE

Le reconditionnement des fenêtres est plus économique que l'achat et l'installation de fenêtres neuves. Il permet de retrouver la performance d'origine et même de la dépasser dans certains cas.

→ **Indiquez la superficie en mètres carrés (m²) des fenêtres et des portes-fenêtres coulissantes à reconditionner. Les fenêtres et les portes-fenêtres coulissantes doivent être comptabilisées séparément.**

Superficie des fenêtres : _____ m²
Superficie des portes-fenêtres coulissantes : _____ m²

→ **Afin que l'aide financière vous soit versée, vous devez fournir avant les travaux :**

- des photos des fenêtres et des portes-fenêtres coulissantes actuelles qui seront reconditionnées. Les photos doivent permettre de bien voir les détails des fenêtres;
- une estimation des travaux et une évaluation des économies d'énergie potentielles par une entreprise reconnue.

Ne pas oublier :

- | | |
|---|--------------------------|
| Remplir et signer le guide du participant | <input type="checkbox"/> |
| Mesurer la superficie des fenêtres | <input type="checkbox"/> |
| Mesurer la superficie des portes-fenêtres | <input type="checkbox"/> |
| Prendre des photos des anciennes fenêtres | <input type="checkbox"/> |
| Fournir une estimation des travaux | <input type="checkbox"/> |

4. ISOLATION

4.1. Isolation du toit

Afin de pouvoir déterminer les économies d'énergie qui seront réalisées, vous devez spécifier les caractéristiques d'isolation de votre toit avant et après les travaux.

AVANT LES TRAVAUX

→ **Type de toit du bâtiment :**

- Toit avec comble ossature en bois
 Toit à poutres à membrures parallèles ossature en bois
 Toit plat avec dalle de béton / pontage d'acier

Veuillez indiquer toute autre information pertinente quant au type de toit : _____

→ **Si vous connaissez la valeur R de votre toit, indiquez la valeur de celle-ci :** _____

→ **Type d'isolant :**

- Aucun isolant
 Isolation cavité (fibre minérale / cellulose)
 Écran isolant (isolant rigide)

→ **Épaisseur de l'isolant :**

- Aucun
 25.4 mm (1 pouce)
 38.1 mm (1.5 pouce)
 50.8 mm (2 pouces)
 101.6 mm (4 pouces)
 152.6 mm (6 pouces)
 203.2 mm (8 pouces)
 254.0 mm (10 pouces)
 304.8 mm (12 pouces)
 355.6 mm (14 pouces)

→ **Superficie en mètres carrés (m²) ou en pieds carrés (pi²) du toit qui sera isolé (indiquez bien l'unité de mesure utilisée) :** _____

→ **Veuillez mentionner toute autre information ou description pertinente quant à la situation avant les travaux :** _____

APRÈS LES TRAVAUX

→ **Les produits d'isolation vendus au Canada portent une cote R et RSI. Indiquez la cote des matériaux qui seront utilisés pour vos travaux de rénovation :** _____

→ **Type d'isolant :**

Isolation cavité (fibre minérale / cellulose)
Écran isolant (isolant rigide)

→ **Épaisseur de l'isolant :**

Aucun
25.4 mm (1 pouce)
38.1 mm (1.5 pouce)
50.8 mm (2 pouces)
101.6 mm (4 pouces)
152.6 mm (6 pouces)
203.2 mm (8 pouces)
254.0 mm (10 pouces)
304.8 mm (12 pouces)
355.6 mm (14 pouces)

→ **Pour compléter votre dossier, vous devez nous fournir :**

→ des photos du toit avant les travaux.

Ne pas oublier :

Remplir et signer le guide du participant
Mesurer la superficie du toit à isoler
Prendre des photos du toit avant les travaux

4.2. Isolation des murs hors terre

Afin de pouvoir déterminer les économies d'énergie qui seront réalisées, vous devez spécifier les caractéristiques d'isolation de vos murs hors terre avant et après les travaux.

AVANT LES TRAVAUX

→ *En vous fiant à la liste d'isolation des murs ci-après, veuillez indiquer le choix qui correspond à votre situation actuelle.¹*

I. Ossature en métal

- a. 92 mm (4 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
- aucun
- Fibre minérale / cellulose
- b. 92 mm (4 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)
- aucun
- Fibre minérale / cellulose
- c. 152 mm (6 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
- aucun
- Fibre minérale / cellulose
- d. 152 mm (6 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)
- aucun
- Fibre minérale / cellulose

II. Ossature en bois

- a. 89 mm (4 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
- aucun
- Fibre minérale / cellulose
- b. 140 mm (6 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
- aucun
- Fibre minérale / cellulose
- c. 140 mm (6 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)
- aucun
- Fibre minérale / cellulose

III. Maçonnerie / blocs de béton sans ossature

IV. Maçonnerie / blocs de béton avec ossature en bois

- a. 89 mm (4 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
- aucun
- Fibre minérale / cellulose
- b. 89 mm (6 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)
- aucun
- Fibre minérale / cellulose

¹ Votre choix doit fournir les données appropriées quant au type de murs, la profondeur des poteaux (montants), l'entraxe (espace entre les poteaux, du centre à centre) ainsi que le type d'isolant retrouvé dans les cavités.

V. Maçonnerie / blocs avec ossature en métal

- a. 92 mm (4 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
- b. 92 mm (6 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)

VI. Tôle d'acier avec entretoise en Z

- a. 89 mm (4 pouces) @ 1830 mm cc. (72 pouces)
- b. 140 mm (6 pouces) @ 1830 mm cc. (72 pouces)

→ Si vous connaissez la valeur R de vos murs hors terre avant les travaux de rénovation, veuillez l'indiquer : _____

→ Veuillez indiquer le type et l'épaisseur, le cas échéant, de l'écran isolant votre mur extérieur avant les travaux :

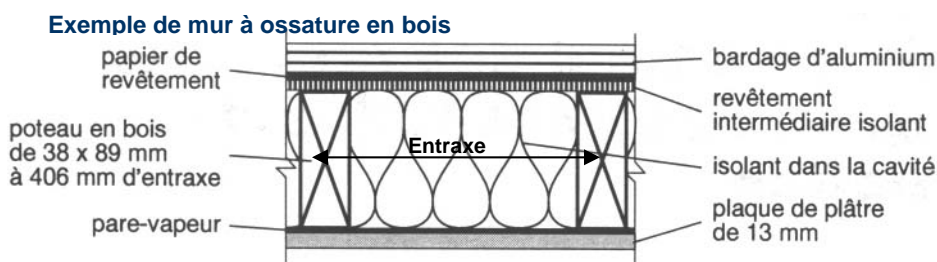
Aucun

Isolant rigide

- a. 25,4 mm (1 pouce)
- b. 38,1 mm (1,5 pouce)
- c. 50,8 mm (2 pouces)

Isolant giclé

- a. 25,4 mm (1 pouce)
- b. 38,1 mm (1,5 pouce)
- c. 50,8 mm (2 pouces)



Source : Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments – Canada 1997
Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies

→ Veuillez indiquer la superficie en mètres carrés (m^2) ou en pieds carrés (pi^2) des murs qui seront isolés en excluant la superficie des portes et des fenêtres (indiquez bien l'unité de mesure utilisée) : _____

Si les superficies intérieures ou extérieures diffèrent, veuillez détailler : _____

APRÈS LES TRAVAUX

→ En vous fiant à la liste d'isolation des murs ci-après, veuillez indiquer le choix qui

correspond à votre situation après les travaux de rénovation.

- I. Ossature en métal**
- a. 92 mm (4 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose
- b. 92 mm (4 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose
- c. 152 mm (6 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose
- d. 152 mm (6 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose
- II. Ossature en bois**
- a. 89 mm (4 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose
- b. 140 mm (6 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose
- c. 140 mm (6 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose
- III. Maçonnerie / blocs de béton sans ossature**
- IV. Maçonnerie / blocs de béton avec ossature en bois**
- a. 89 mm (4 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose
- b. 89 mm (6 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose
- V. Maçonnerie / blocs avec ossature en métal**
- a. 92 mm (4 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
 b. 92 mm (6 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)
- VI. Tôle d'acier avec entretoise en Z**
- a. 89 mm (4 pouces) @ 1830 mm cc. (72 pouces)
 b. 140 mm (6 pouces) @ 1830 mm cc. (72 pouces)

→ Les produits d'isolation vendus au Canada portent une cote R et RSI, veuillez indiquer la cote des matériaux utilisés pour les travaux de rénovation : _____

→ **Veillez indiquer le type et l'épaisseur, le cas échéant, de l'écran isolant votre mur extérieur après les travaux :**

Aucun

Isolant rigide

a. 25,4 mm (1 pouce)

b. 38,1 mm (1,5 pouce)

c. 50,8 mm (2 pouces)

Isolant giclé

a. 25,4 mm (1 pouce)

b. 38,1 mm (1,5 pouce)

c. 50,8 mm (2 pouces)

→ **Veillez mentionner toute autre information ou description pertinente quant à la situation avant ou après les travaux : _____**

→ **Pour compléter votre dossier, vous devez fournir :**

→ des photos de vos murs hors terre avant les travaux d'isolation.

Ne pas oublier :

Remplir et signer le guide du participant

Mesurer la superficie des murs à isoler (exclure portes et fenêtres)

Prendre des photos des murs hors terre avant les travaux

4.3. Isolation des murs sous terre

Afin de pouvoir déterminer les économies d'énergie qui seront réalisées, vous devez spécifier les caractéristiques d'isolation de vos murs sous terre avant et après les travaux de rénovation.

AVANT LES TRAVAUX

→ **En vous fiant à la liste d'isolation des murs ci-après, veuillez indiquer le choix qui correspond à votre situation actuelle.**²

I. **Béton sans ossature**

II. **Blocs de béton avec ossature en bois**

a. 89 mm (4 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose

b. 89 mm (6 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose

III. **Blocs avec ossature en acier**

a. 92 mm (4 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose

b. 92 mm (6 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose

→ **Si vous connaissez la valeur R de vos murs sous terre avant les travaux de rénovation, veuillez l'indiquer : _____**

→ **Veuillez indiquer le type et l'épaisseur, le cas échéant, de l'écran isolant votre mur extérieur avant les travaux.**

I. **Aucun**

II. **Isolant rigide**

a. 25,4 mm (1 pouce)
 b. 38,1 mm (1,5 pouce)
 c. 50,8 mm (2 pouces)

III. **Isolant giclé**

a. 25,4 mm (1 pouce)
 b. 38,1 mm (1,5 pouce)
 c. 50,8 mm (2 pouces)

² Votre choix doit fournir les données appropriées quant au type de murs, à la profondeur des poteaux (montants), à l'entraxe (espace entre les poteaux du centre à centre) ainsi qu'au type d'isolant retrouvé dans les cavités.

→ Veuillez indiquer la superficie en mètres carrés (m²) ou en pieds carrés (pi²) des murs qui seront isolés en excluant la superficie des portes et des fenêtres (indiquez bien l'unité de mesure utilisée) : _____

Si les superficies intérieures ou extérieures diffèrent, veuillez détailler : _____

APRÈS LES TRAVAUX

→ En vous fiant à la liste d'isolation des murs ci-après, veuillez indiquer le choix qui correspond à votre situation après les travaux de rénovation.

I. Béton sans ossature

II. Blocs de béton avec ossature en bois

a. 89 mm (4 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose

b. 89 mm (6 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose

III. Blocs avec ossature en acier

a. 92 mm (4 pouces) @ 406 mm cc. (16 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose

b. 92 mm (6 pouces) @ 610 mm cc. (24 pouces)
 aucun
 Fibre minérale / cellulose

→ Les produits d'isolation vendus au Canada portent une cote R et RSI, veuillez indiquer la cote des matériaux utilisés pour les travaux de rénovation : _____

→ Veuillez indiquer le type et l'épaisseur, le cas échéant, de l'écran isolant votre mur extérieur après les travaux.

I. Aucun

II. Isolant rigide

a. 25,4 mm (1 pouce)
 b. 38,1 mm (1,5 pouce)
 c. 50,8 mm (2 pouces)

III. Isolant giclé

a. 25,4 mm (1 pouce)
 b. 38,1 mm (1,5 pouce)
 c. 50,8 mm (2 pouces)

→ ***Veillez mentionner toute autre information ou description pertinente quant à la situation avant ou après les travaux. _____***

→ ***Pour compléter votre dossier, vous devez fournir :***

→ des photos de vos murs sous terre avant les travaux d'isolation.

Ne pas oublier :

Remplir et signer le guide du participant

Mesurer la superficie des murs à isoler (exclure portes et fenêtres)

Prendre des photos des murs avant les travaux d'isolation

ANNEXE

L'efficacité en matière d'isolation

Le coefficient R et son équivalent métrique le coefficient RSI sert à coter l'efficacité des matériaux isolants. Plus le coefficient R ou RSI est élevé, plus le matériau en question résiste au mouvement de la chaleur. Les produits d'isolation vendus au Canada portent une cote R et RSI. Les codes du bâtiment provinciaux exigent des coefficients R ou RSI minimaux pour les constructions neuves, les valeurs variant en fonction des applications. Il importe de connaître les exigences du code du bâtiment régissant votre région au moment de planifier un projet de construction.

Note : La mise en œuvre de l'isolant est très importante pour en garantir l'efficacité. Le fait de comprimer l'isolant, de laisser des espaces autour de l'isolant ou de permettre le passage de l'air dans l'isolant réduit la valeur isolante réelle du matériau.

Matériau	R/po (RSI/m)	Aspect	Avantages/ Inconvénients
Matelas			
Fibre de verre	3,0 -3,7 (21-26)	Tous les matelas sont vendus sous forme de ballots emballés dans du plastique. Ces produits sont des genres de nattes fibreuses d'environ 1,2 m (48 po) de longueur suffisamment large pour épouser l'intérieur des poteaux muraux.	Facile à obtenir.
Laine minérale	2,8 -3,7 (19 -26)	Comme la fibre de verre.	Un peu plus efficace que la fibre de verre pour ce qui est de la résistance au feu et de l'insonorisation.
Coton	3,0 -3,7 (21-26)		Difficile à obtenir.
Vrac (Tous les isolants en vrac doivent habituellement être mis en place par des spécialistes.)			
Fibre de verre	3,0 -3,7 (21-26)	Matériau fibreux très léger le plus souvent de couleur rose ou jaune.	Peut subir les effets des mouvements d'air dans le vide sous toit.
Fibre minérale	2,8 -3,7 (19 -26)	Matériau fibreux très léger, habituellement de couleur brune.	
Fibres de cellulose	3,0 -3,7 (21-26)	Fines particules habituellement de couleur grise, plus denses que la fibre de verre ou minéral.	Offrent une plus grande résistance aux mouvements d'air que les autres isolants en vrac. Peuvent présenter des problèmes de tassement si elles ne sont pas mises en place correctement.

Panneaux			
Polystyrène - types I et II (expansé) PSE	3,6 -4,4 (25 -31)	Panneau blanc formé de petits granules de mousse compressés (d'environ 8 mm ou 0,3 po de diamètre).	Normalement, les HCFC n'entrent pas dans la fabrication de ce produit. Doit être recouvert.
Polystyrène - types III et IV (extrudé)	5.0 (35)	Panneau souvent bleu ou rose composé de mousse homogène.	Fonctionne bien dans des conditions humides; peut servir de pare-vapeur. Des HCFC (destructeurs d'ozone et gaz à effet de serre) sont utilisés pour sa fabrication. Doit être recouvert.
Fibre de verre rigide	4,2 -4,5 (29 -31)	Natte dense de fibres, habituellement moins rigide que le polystyrène.	Favorise l'évacuation de l'eau. Parfois difficile à trouver.
Fibre minérale rigide	4.2 -4.5 (29 -31)	Voir fibre de verre rigide ci-dessus.	Favorise l'évacuation de l'eau.
Polyisocyanurate	5,6 -7,7 (39 -53)	Mousse rigide revêtue d'une feuille métallique.	Des HCFC entrent habituellement dans sa fabrication.
Projection			
Tous les isolants appliqués par projection remplissent très bien les cavités. Ils doivent être appliqués par un entrepreneur spécialisé.			
Cellulose pulvérisée sous forme liquide	3.0 -3.7 (21 -26)	Fines particules maintenues ensemble par un liant.	
Polycynène	3.6 (25)	Mousse souple applicable par projection qui prend de l'expansion dans la cavité.	Peut servir de pare-air. Doit être recouverte.
Polyuréthane	5.8 -6.8 (40-47)	Mousse qui prend de l'expansion dans la cavité et qui durcit en séchant.	Peut servir de pare-air et de pare-vapeur. Des HCFC entrent dans sa fabrication. Doit être recouvert.

Note : Toutes les valeurs sont approximatives et ne sont présentées qu'à des fins de comparaison. Certains types d'isolants peuvent occasionner de l'irritation ou poser un danger lors de l'installation. Lisez les recommandations du fabricant et les directives sur l'emballage du produit pour connaître les moyens de bien protéger les voies respiratoires, les yeux et la peau.

Texte tiré du site officiel de la [Société canadienne d'hypothèques et de logements](#).